

Chelle-Debat, le 30 août 2018

Communiqué

Réaction de la CR65 face aux résultats de la consultation publique sur le dossier de demande de renforcement de deux ourses dans les Pyrénées-Atlantiques à l'automne 2018

Jeudi 23 août, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et la région Occitanie ont rendu public les résultats de la consultation publique, menée en juillet, sur la réintroduction de deux ourses Slovènes.

La Coordination Rurale des Hautes-Pyrénées s'interroge quant aux motivations des répondants : 88,9 % ont en effet émis un avis favorable, contre 8,9% d'avis défavorables, le reste des votes étant neutres ou nuls. La CR65 regrette que cette consultation ait été ouverte à tous les citoyens et non pas seulement aux habitants concernés, à savoir ceux des départements du massif pyrénéen : en quoi un potentiel répondant de la Beauce peut-il se prononcer sur le sort des éleveurs Pyrénéens ?

Pour justifier cet avis « favorable », l'argument le plus souvent avancé est celui de l'écologie et de la biodiversité. Un des répondants indiquant même que « l'ours, en tant que grand prédateur, remplit un rôle essentiel à l'équilibre des écosystèmes au sein de la chaîne alimentaire ». Qu'y-a-t-il d'essentiel à l'équilibre des écosystèmes lorsque le cheptel entier d'un éleveur est attaqué, que certaines bêtes sont dévorées, d'autres écorchées vives, tandis que les survivantes se jettent du haut d'une barre rocheuse ou, pour les plus chanceuses, avortent à cause du stress généré par l'attaque ?

Le seul impact que pourrait avoir l'ours sur l'écologie et la biodiversité serait une érosion massive de la profession pastorale, ce qui engendrerait inéluctablement une fermeture des milieux, une prolifération des nuisibles et un risque accru d'incendies en période estivale. Au-delà de l'élevage, l'agriculture dans son ensemble est la plus grande vectrice d'externalités positives sur l'environnement et l'entretien des milieux, les services environnementaux rendus par les éleveurs étant considérables.

Autre argument avancé : la « pérennisation d'une espèce en danger d'extinction » : « la présence de Cannellito, dernier porteur de la souche Pyrénéenne, est signalée comme une urgence primordiale en faveur de la réintroduction de deux femelles dans le Béarn, sans quoi une part du patrimoine génétique des ours de cette région est vouée à disparaître ». Sachant que Cannellito n'est qu'à 50 % Pyrénéen, sa potentielle descendance ne le sera que de 25 %, et ainsi de suite au fil des générations. Vanter la pérennisation de l'espèce n'est donc pas recevable. D'ailleurs, pourquoi introduire des ourses Slovènes à un coût exorbitant

Coordination Rurale Midi-Pyrénées

BP 50590 – 1 Impasse Marc Chagall – 32022 AUCH cedex 9

Tél: 05 62 60 32 87 - Fax: 05 62 60 38 88 - Mobile: 06 71 28 05 87 - Mail: occitanie@coordinationrurale.fr

Site: www.coordinationrurale.fr

lorsque l'on sait que pour la seule année 2018 les autorités Slovènes ont proposé l'abattage de 200 ours, le double de l'an dernier ? Quoi qu'il advienne, la souche Pyrénéenne a vocation à s'éteindre même si Cannellito parvient à se reproduire. De plus, le massif Pyrénéen comptant déjà 14 femelles adultes quel est l'intérêt d'en ajouter deux de plus ?

Les résultats de la consultation font également état de la possibilité de cohabitation, notamment « grâce à la compatibilité du comportement ursin (omnivore opportuniste) et du mode d'élevage Béarnais ». Il ne faut pas tout confondre : le berger protège son troupeau car il y a des prédateurs. Mais cela représente un coût entre : la sélection du patou, son dressage, les frais de personnel, les éventuelles clôtures, etc. Oui, les troupeaux sont protégés, mais ce n'est en aucun cas une invitation à la cohabitation. Dans le cas présent, la cohabitation homme-troupeaux-ours n'est pas voulue mais subie, ce n'est donc pas la peine d'en rajouter deux de plus.

Enfin, pour de nombreux contributeurs, « la présence d'une population ursine viable, conférant une image positive quant à la préservation de l'environnement, permettra le développement du tourisme vert. Le dernier, associé à une agriculture durable, rendra possible la création de labels, gages de qualité ». Les Pyrénées n'ont pas attendu après ces deux ourses Slovènes pour développer le tourisme vert et X labels locaux. Les gens qui avancent cet argument de tourisme vert et d'économie intégrée ne voient pas que c'est tout le contraire qui se produira. Voulons-nous une montagne vivante, active et entretenue, ou bien une montagne rendue à l'état sauvage, désertée de toute activité pastorale, comme certains lobbys le prônent ? Et si à cause de l'ours il n'y a plus d'activité pastorale en montagne ? Organiserons-nous des safaris où des touristes fortunés, qui n'auront plus besoin d'aller jusqu'en Afrique, viendront s'installer dans d'anciens camions militaires ou de gros 4X4 en espérant voir l'ours ? Effectivement, c'est très vert comme tourisme... Enfin, concernant les produits de bouche, remplacerons-nous les produits de nos estives, en particulier le fromage, par des produits issus de l'élevage industriel joliment emballés dans nos supermarchés ?

Pour la CR, réintroduire l'ours dans les Pyrénées est un prétexte pour supprimer les élevages traditionnels, signer la fin du pastoralisme et glisser vers une industrialisation de la montagne. Le pastoralisme est fondamental et nécessaire, nous devons tous nous mobiliser pour défendre notre profession qui est en passe de subir une nouvelle attaque en bonne et due forme. L'image d'Épinal du Petit Ours Brun est bien jolie, mais force est de constater que la vie n'est pas un conte pour enfants.

Coordination Rurale des Hautes-Pyrénées

Coordination Rurale Midi-Pyrénées

BP 50590 - 1 Impasse Marc Chagall - 32022 AUCH cedex 9

Tél: 05 62 60 32 87 - Fax: 05 62 60 38 88 - Mobile: 06 71 28 05 87 - Mail: occitanie@coordinationrurale.fr

Site: www.coordinationrurale.fr